

NOTICE EXPLICATIVE

Concernant le document de surveillance des importations de certains produits sidérurgiques et de certains produits aluminium originaires de certains pays tiers.

1. PRÉSENTATION DU DOCUMENT DE SURVEILLANCE

Ce document est strictement personnel et non cessible, sa validité est limitée à 4 mois.

Le document de surveillance comporte **deux formulaires différents**, ils sont reconnaissables à leur numérotation située en haut à gauche de la case « destinataire » et à leur dénomination différente.

Un formulaire N°1 « *Original pour le destinataire* » destiné à être présenté aux douanes et conservé par le demandeur.

Un formulaire N°2 « *Exemplaire pour l'autorité compétente* » similaire à l'exemplaire N°1, mais destiné à être conservé par l'autorité compétente.

2. CONSTITUTION DU DOSSIER DE SURVEILLANCE

Pour la constitution de votre dossier et obtenir un avis favorable de l'autorité compétente dans les délais réglementaires, **il conviendra de fournir les documents suivants (en version papier uniquement) :**

LE FORMULAIRE N°1 « *Original pour le destinataire* » ; **un seul exemplaire imprimé recto verso.**

LE FORMULAIRE N°2 « *Exemplaire pour l'autorité compétente* » ; **deux exemplaires imprimés recto verso.**

NB : les formulaires sont en ligne sur [le site de la DGE](#).

Ils sont à remplir de préférence par le procédé électronique ou éventuellement à la main, de préférence en majuscule dans ce dernier cas.

Ils sont à renseigner en français de façon, lisible et indélébile.

Quel que soit le procédé utilisé, il ne doit comporter **ni grattage, ni surcharge, ni autre altération.**

La signature du document doit être originale (ni copie, ni signature électronique ne seront acceptées).

UNE ENVELOPPE ADRESSÉE ET TIMBRÉE

NB : pour renvoi du document de surveillance visé. Les timbres, bordereaux et autres devront être collés sur l'enveloppe.

VOS JUSTIFICATIFS DE DÉCLARATION

Tous documents permettant à l'autorité compétente de vérifier vos déclarations concernant l'**Origine** (pays producteur), le **Provenance** (pays de départ), la quantité **NETTE** (hors emballage) et la valeur **CAF** (Coût, assurance, Fret) **de vos marchandises.**

Soit par exemple :

Factures ou justificatifs commerciaux de l'intention d'importer : copie du contrat de vente ou d'achat ou de la facture pro forma ;

Packing List si la facture ou le contrat ne précise pas les poids net ;

Certificat d'origine et/ ou la facture de transport afin de justifier de l'origine et de la provenance. (L'adresse du fabricant ne suffit pas !)

Certificat de production délivré par l'aciérie productrice si la provenance est différente de l'origine ;

Pouvoir du représentant à agir au nom et pour le compte de l'importateur (contrat de mandat, de commission, procuration...), si la déclaration n'est pas faite par l'importateur lui-même.

NB : Dans tous les cas, il conviendra de surligner dans les justificatifs les informations déclarées dans le document de surveillance, le poids net, la valeur caf, [l'incoterm](#) et la mention justifiant l'origine et la provenance.

Si les documents couvrent plusieurs produits différents, il conviendra de surligner la/les ligne/s correspondant aux marchandises déclarés dans le document de surveillance.

Le cas échéant, il sera indiqué clairement le taux de change utilisé et le montant du frais de transport et de l'assurance, ajouté ou retiré à la valeur de la marchandise.

Par exemple : une marchandise surveillée = une couleur.

Les documents en langue étrangère seront accompagnés d'une traduction en français.

3. RUBRIQUES DU FORMULAIRE

Les cases 2, 4, 8, 14 et 15 à 20 sont réservées à l'administration.

Case 1. Destinataire : nom ou raison sociale et coordonnées complètes du demandeur (N° de SIRET, adresse, téléphone, courriel, pays, N° d'immatriculation TVA).

Case 3. Lieu et date prévus pour l'importation, lieu où les biens importés entrent sur le territoire de l'Union européenne et date de cette entrée.

Case 5. Déclarant ou représentant du demandeur : nom ou raison sociale et coordonnées complètes (N° de SIRET, adresse, téléphone, courriel).

Case 6. Origine : pays producteur, fournir un certificat de production délivrée par l'aciérie productrice si la provenance est différente de l'origine.

Case 7. Provenance : pays de départ de la marchandise.

Case 9. Désignation des marchandises : nom usuel de la marchandise et appellation commerciale.

Case 10. Code TARIC/ nomenclature/Code chiffrée des marchandises : 10 chiffres à renseigner, un seul code par document de surveillance.

Les codes Taric évoluent fréquemment. Pour vérifier la réglementation concernant votre marchandise surveillée, veuillez-vous référer à l'encyclopédie tarifaire RITA sur le site : <https://pro.douane.gouv.fr>

Case 11. Quantité exprimée en kg : quantités déclarées, exprimées en kilogrammes (**attention, il s'agit de la masse nette sans l'emballage**).

Case 12. Valeur CAF à la frontière de l'Union en euros : valeur CAF des marchandises à la frontière de l'Union en euros, s'assurer de la concordance avec les documents justificatifs (contrat de vente ou d'achat ou de la facture

pro forma). L'importateur évalue la valeur CAF sous sa responsabilité.

Case 13. Mentions complémentaires : rempli par le demandeur, nom et qualité du signataire de la demande, dater, signer et **apposer le cachet du demandeur si besoin pour désigner clairement le signataire.**

4. TRAITEMENTS ET DÉLAIS

Seule une marchandise surveillée de plus de 2500 kilos nécessite la présentation d'un document de surveillance (**excepté la position TARIC de l'acier commençant par 7318 dont l'exigence est à partir de 5000 kg**).

Les documents de surveillances ne seront pas validés et renvoyés par voie électronique.

Les délais de traitement seront conforme à la réglementation (8 jours maximum, une fois le document réceptionné).

En cas de présentation du dossier non conforme à la procédure, les délais de traitement seront allongés.

5. PROROGATION

Le document de surveillance peut être prorogé une seule fois pour une période de 4 mois.

Pour une demande de prorogation il conviendra de fournir en version papier :

UNE COPIE DES FORMULAIRES PRÉCÉDEMMENT VISÉS avec aux dos les imputations réalisées antérieurement.

DE NOUVEAUX FORMULAIRES N°1 ET N°2 (en deux exemplaires pour le n°2) Indiquant le poids et la valeur correspondante à la marchandise restante à importer.

Contacts DGE

surveillance-acier.dge@finances.gouv.fr /

surveillance-alu.dge@finances.gouv.fr

Tél : 01 79 84 33 52

NOTICE EXPLICATIVE

Ce document est strictement personnel et non cessible, sa validité est limitée à 4 mois. Prorogeable sur demande une seule fois, 4 mois.

Attention dans le PDF téléchargeable, il y a deux documents différents :
 ♦ **Formulaire N°1** à imprimer recto verso en un seul exemplaire
 ♦ **Formulaire N°2** à imprimer recto verso en deux exemplaires

UNION EUROPEENNE

DOCUMENT DE SURVEILLANCE



1	1. Destinataire <i>(nom, adresse complète, numéro de téléphone, adresse électronique, pays et numéro de TVA)</i>	2. Numéro de délivrance
	Original pour le destinataire	3. Lieu et date prévus pour l'importation
5. Déclarant / représentant (le cas échéant) <i>(nom et adresse complète, numéro de téléphone, adresse électronique)</i>		6. Pays d'origine
2	9. Désignation des marchandises <i>(appellation commerciale)</i>	7. Pays de provenance <i>(et numéro de géonomenclature)</i>
		10. Code des marchandises (TARIC)
3	13. Mentions complémentaires Je soussigné, certifie que les marchandises sont destinées à être utilisées dans l'Union. Non	11. Quantité exprimée en kg (masse nette) et supplémentaires pertinentes
		12. Valeur CAF frontière de l'Union en euros
Conformément aux informations	Signature de l'autorité compétente	14. Signature et cachet du déclarant ou du destinataire
		15. Signature et cachet du destinataire

Nom ou raison sociale et coordonnées complètes du demandeur (N° de SIRET, adresse, téléphone, courriel, pays, N° d'immatriculation TVA)

Pays producteur, fournir un certificat de production si l'origine est différente de la provenance. Pour justifier l'origine l'adresse ne suffit pas !

Lieu et date d'entrée de la marchandise sur le territoire européen

Liens pour trouver le Code de Géonomenclature

Déclarant ou représentant du demandeur : nom ou raison sociale et coordonnées complètes. Joindre un pouvoir si le signataire est différent du destinataire ou du déclarant

Pays de départ de la marchandise

Nom usuel de la marchandise et appellation commerciale

Masse nette, poids **sans emballages**. **Surveillance obligatoire** pour un poids > 2500 kg. Excepté les codes TARIC commençant par 7318 dont le poids sera > 5000kg

Valeur CAF/CI = Valeur marchandise (FOB) + assurance + transport (jusqu'à l'entrée en Europe).

Toujours 10 chiffres, un seul code par CERFA.
Vérification du code:
<https://pro.douane.gouv.fr>
 Suivre ce chemin : *mes télé services/entrée/nomenclature/*
 Entrer votre code tarifaire à 10 chiffres dans l'onglet nomenclature, cliquer sur *Arbre des nomenclatures*. Le bon code a 10 chiffres, il est vert.
Pour vérifier l'état de surveillance : cliquer sur le code Taric pour afficher les conditions

Nom date et cachet du déclarant ou du destinataire
 Si non, fournir un pouvoir.
Signature originale obligatoire

: Ne pas renseigner

15. IMPUTATIONS			
Indiquez la quantité disponible dans la partie 1 de la colonne 17 et la quantité imputée dans la partie 2			
16. Quantité nette (masse nette ou autre unité de mesure avec indication de l'unité)		19. Document douanier (modèle et numéro) ou numéro d'extrait et date d'imputation	
17. En chiffres		20. Nom, Etat membre, signature et cachet de l'autorité compétente	
		18. En lettre pour la quantité imputée	
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			

Fixer ici la rallonge éventuelle

Pour un dossier complet, vous devez fournir :

- Les formulaires CERFA : le N°1 (un exemplaire) et le N°2 (deux exemplaires) imprimés recto verso, remplis correctement et signés ;
- Vos justificatifs de déclaration (poids net, valeur caf, origine et provenance) (voir notice explicative complète) ;
- Une enveloppe pour le retour adressée et timbrée ; ou tout autre moyen de retour tel que Colissimo, UPS, TNT ,dans ce cas les bordereaux seront collés et pré remplis.

NB : votre dossier doit être envoyé par voie postale .
Il n'y aura pas de validation et de retour par mail.

Attention !
Un nouveau dossier vous sera demandé s'il comporte des erreurs.